

**Rapport d'évaluation de demande de  
capacités incrémentales démarrant en  
2023 entre la zone de marché France PEG  
et la zone de marché Allemagne Trading  
Hub Europe sans déclaration de demandes  
non- engageantes**

**23-10-2023**

Ce rapport est une évaluation conjointe de projets potentiels de capacités supplémentaires menée par :

GRTgaz SA  
6 rue Raoul Nordling  
92270 BOIS COLOMBES  
FRANCE  
  
acces-reseau-  
accueil@grtgaz.com

GRTgaz Deutschland GmbH  
Rosenthaler Straße 40/41  
10178 BERLIN  
GERMANY  
  
new-capacity@grtgaz-  
deutschland.de

Open Grid Europe GmbH  
Kallenbergstraße 5  
45141 ESSEN  
GERMANY  
  
gastransport@open-grid-  
europe.com



## Table of contents

A. Déclaration des demandes non-engageantes.....	4
B. Evaluation de la demande.....	4
i. Contexte.....	4
ii. Lien avec les GRIPS, TYNDP, NDPs.....	4
iii. Montant, perspective et durée attendus de la demande de capacités supplémentaires.....	5
C. Conclusion pour le (non) lancement d'un project/process de capacité incrémentale .....	5
D. Calendrier provisoire.....	5
E. Dispositions provisoires pour la mise aux enchères des capacités existantes sur le Point d'Interconnexion concerné .....	5
G. Coordonnées des contacts.....	5

## **A. Déclaration des demandes non-engageantes**

Conformément à l'art. 26 du règlement (UE) 2017/459, les gestionnaires de réseau de transport effectuant ce rapport d'évaluation de la demande du marché ont donné aux utilisateurs du réseau la possibilité de soumettre des déclarations de demande non contraignante pour évaluer la demande potentielle de capacité supplémentaire. La période de soumission de part et d'autre de la frontière entre la zone de marché France PEG et la zone de marché allemande Trading Hub Europe (THE) était du 03 juillet au 28 août 2023.

Au cours de cette période, aucune déclaration de demande non contraignante concernant la frontière respective n'a été reçue par les GRT. Les déclarations de demande non contraignante reçues après la date limite seront prises en compte dans le prochain rapport d'évaluation de la demande du marché

## **B. Evaluation de la demande**

### **i. Contexte**

Comme indiqué ci-dessus, pour le cycle de capacité supplémentaire traité par ce rapport, aucune déclaration du marché de demande non engageante n'a été reçue. Par conséquent, une analyse de l'utilisation historique des capacités entre les systèmes d'entrée-sortie respectifs pour étayer l'évaluation de la demande de capacité supplémentaire n'est pas nécessaire.

### **ii. Lien avec les GRIPS, TYNDP, NDPs**

Dans le contexte de l'invasion russe en Ukraine, le Plan National de Développement allemand (NEP 2022), le Plan de Développement du Réseau 2022 de GRTgaz et le TYNDP 2022 (non engageant) ont identifié un projet de création de capacité ferme de la France vers l'Allemagne à partir de 100 GWh/j (NEP 2022) à 200 GWh/j (TYNDP 2022) – le promoteur du projet est GRTgaz SA et GRTgaz Deutschland GmbH).

Nous tenons à souligner que le NEP 2022 n'est qu'un projet sans confirmation finale de la BNetzA. De plus le FID du projet dépend de plusieurs conditions (consultation de la page 207 du projet NEP 2022).

Ces projets sont pris en compte dans les processus respectifs.

### **iii. Montant, perspective et durée attendus de la demande de capacités supplémentaires**

Compte tenu des éléments mentionnés ci-dessus, il n'y a pas de demande de capacités supplémentaires identifiée provenant d'autres sources.

## **C. Conclusion pour le (non) lancement d'un projet/process de capacité incrémentale**

Compte tenu des éléments mentionnés dans les sections A et B de ce rapport, à ce stade, aucun motif n'est identifié pour envisager de démarrer un projet de capacités supplémentaires. Cela n'empêche pas les conclusions d'un prochain exercice d'évaluation de la demande. Par conséquent, pour les systèmes d'entrée-sortie abordés dans ce rapport, aucun projet/processus de capacités supplémentaires ni aucune étude technique ne seront lancés sur la base de ce rapport d'évaluation de la demande du marché

## **D. Calendrier provisoire**

A ce jour, aucun projet incrémental ne sera initié. Le prochain processus incrémental débutera après l'enchère annuelle de capacité en 2025.

## **E. Dispositions provisoires pour la mise aux enchères des capacités existantes sur le Point d'Interconnexion concerné**

Étant donné qu'aucun projet supplémentaire ne sera lancé sur la base de cette évaluation de la demande du marché, des dispositions provisoires ne sont pas nécessaires pour le moment.

## **F. Frais**

Pour le cycle de capacité incrémentale abordé dans ce rapport, aucun des GRT n'a introduit de redevance pour l'évaluation et le traitement des indications de demande non engageante.

## **G. Coordonnées des contacts**

**GRTgaz SA**  
Aurélie Jager  
6 rue Raoul Nordling  
92270 BOIS COLOMBES  
FRANCE  
+33 6 40 11 41 79  
Access-reseau-  
accueil@grtgaz.com



**GRTgaz Deutschland GmbH**  
Susan Valtin  
Rosenthaler Straße 40/41  
10178 BERLIN  
GERMANY  
+49 30 8009330-23  
new-capacity@grtgaz-  
deutschland.de



**Open Grid Europe GmbH**  
Niklas Drawert  
Kallenbergstraße 5  
45141 ESSEN  
GERMANY  
+49 201 36 42 – 12 222  
gastransport@open-grid-  
europe.com

